

CAMEROUN



Thinking Africa

La République du Cameroun à l'épreuve des discours de violence et d'insultes diffusés sur les réseaux sociaux: expérience téléonique de la présidentielle du 07 octobre 2018

Guy Roger VOUFO

Guy Roger VOUFO, diplômé de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé-Cameroun en Histoire. Titulaire d'un Doctorat/PhD en Histoire Politique obtenu à l'Université de Dschang- Cameroun, il est membre de la Société Camerounaise d'Histoire (SCH) et du réseau Thinking Africa. Guy Roger VOUFO cumule plusieurs années d'expérience en qualité de Professeur des Lycées et auteur de plusieurs articles scientifiques.

www.thinkingafrica.org

Expertise

Histoire politique camerounaise et africaine, politiques d'enfermement, étude du carcéral colonial et postcolonial, relations internationales.

Résumé

Les réseaux sociaux, espaces de partage d'informations et de rencontre virtuelle se singularisant par leurs utilités et leurs audiences, sont devenus au cours de cette décennie des espaces où la liberté s'exprime et ne se négocie pas. Pourtant, à la veille de la présidentielle camerounaise de 2018, et même après, au lieu d'assister à la floraison de discours visant à consolider notre démocratie, nous avons plutôt été les témoins de l'affrontement entre deux groupes : les partisans de la coalition au pouvoir contre la minorité, elle-même loin d'être monocolore. Dans cet espace circonscrit que sont les réseaux sociaux, les discours de violence et d'insultes prolifèrent, mettant à mal les valeurs de la République. Sur la base de diverses sources, principalement les publications sur les pages Facebook, les journaux, les ouvrages et des entretiens avec différents entrepreneurs politiques, la présente étude se propose de revisiter l'atmosphère politique de la présidentielle de 2018, travaillée et caractérisée par un usage pathologique des discours de violence et d'insultes sur les réseaux sociaux. Elle a l'ambition de montrer que cette présidentielle a semé les germes d'une période d'hyperthermie de discours violents et d'insultes qui va prospérer. Elle fait également ressortir les mesures fortes prises par les pouvoirs publics afin de juguler la spirale des discours de violence et d'insultes.

Contexte

Cette note de recherche s'effectue dans un contexte politique camerounais marqué par la fièvre électorale relative à la présidentielle de 2018, et caractérisée par une montée de tensions entre les partisans du Président sortant Paul Biya et ceux du principal leader de l'opposition Maurice Kamto, ancien ministre délégué à la présidence chargé de la justice. Ces tensions, qui se matérialisent par une prolifération des discours de violence et d'insultes entre les deux camps politiques, vont davantage s'envenimer avec l'usage des réseaux sociaux, devenus de véritables espaces d'expression d'idées, non seulement des partisans des hommes politiques en lice pour le trône présidentiel, mais aussi des leaders eux-mêmes à travers leurs portes paroles.

Idées majeures

- La présidentielle du 07 octobre 2018 se tient dans une période marquée par l'essor sans précédent des réseaux sociaux qui ont été utilisés abondamment ;
- Par le canal des médias sociaux, de nombreux discours de violence et d'insultes ont été véhiculés par des partisans du parti au pouvoir, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), et ceux de l'opposition incarné par le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC) ;
- L'usage de ces discours ont constitué une agression certaine de la République et une régression des avancées démocratiques camerounaises ;
- La prolifération desdits discours a créé des néologismes politiques que sont les termes « *Tontinards* » et « *Sardinards* » ;
- Pour juguler le mal, les pouvoirs publics camerounais, des Organisations Non Gouvernementales et des organisations internationales ont pris des mesures pour contrer les discours de violence, de haine et d'insulte *via* les réseaux sociaux au Cameroun.

Problématique

Quelle est la responsabilité des réseaux sociaux dans l'exacerbation et la diffusion des discours de violence et d'insulte au Cameroun avant, pendant et après l'élection présidentielle du 07 octobre 2018 ?

Mots clés : Réseaux sociaux ; République ; élection présidentielle ; intégration nationale ; unité nationale ; discours de violence ; discours d'insultes.

Introduction

La naissance de la nation camerounaise a été une œuvre de longue haleine. De la domination allemande au XIX^e siècle, jusqu'à l'avènement de la double domination franco-britannique consécutive à la Première Guerre Mondiale, les Camerounais de toutes obédiences tribales ont chèrement défendu l'intégrité du territoire. Avec l'indépendance de la partie sous administration française proclamée le 1^{er} janvier 1960, et la réunification des deux Cameroun le 1^{er} octobre 1961, le premier Président Ahmadou Ahidjo milita, dès les premières années de son règne, pour la construction de la République et la réalisation de l'unité nationale. Il disait en parlant du Cameroun : « il n'y a ni Ewondo, ni Duala, ni Bamiléké, ni Bulu, ni Foulbé, ni Bassa (...) mais partout et toujours des Camerounais » (Ahidjo, 1964 :69). Cette République en construction, avec un recours constant à l'unité nationale, a toujours été brandie par les acteurs de l'espace politique et public, masquant implicitement de nombreuses disparités politico-identitaires, observées surtout lors des échéances électorales. Le recours à ce thème politique fétiche, son usage récurrent à certaines cérémonies politiques et émissions de débat retransmises par des médias publics et privés, montrent que la nation camerounaise est en perpétuelle construction. Toutefois, cette unité nationale est mise en difficulté par plusieurs pratiques qui foulent au pied les valeurs chères à la République. Si cette unité nationale « implique que les Camerounais sont d'abord Camerounais avant d'être Bamiléké, Ewondo, Foulbé, Bassa, Bulu, Douala, Bakweri, Baya, Massa ou Maka (...) Anglophones ou Francophones, chrétiens, musulmans ou animistes » (Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, 2015 :47), force est de reconnaître que cette volonté de former un tout cohérent, de haine afin d'aboutir à un développement politique, économique et socio-culturel de la nation, doit être travaillée à la fois en amont et en aval, par tous, pour un Cameroun prospère, au profit de tous. Ce vocable, utilisé par le Président Ahmadou Ahidjo, a été repris par son successeur Paul Biya sous la formule sacrée "d'intégration nationale". Sous ce label, il demande à chaque Camerounais et Camerounaise de se sentir chez lui ou chez elle, dans n'importe quelle région du territoire (Biya, 1987 : 76). Cette "intégration nationale", en tant qu'étape suprême de l'unité de la nation (Biya, 1987), et dont « l'aboutissement induit le sentiment commun d'appartenance et de construction solidaire de la nation par l'ensemble de ses populations » (Jiotsa, 2019 : 2), a été mise à mal avant et après l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. Depuis 1990, avec le retour au multipartisme, plusieurs élections présidentielles ont eu lieu au Cameroun. Elles n'ont cependant pas eu la même ampleur que celle de 2018 qui, avec l'essor des réseaux sociaux et leur usage abondant, parfois de façon négative a connu la profusion de discours de violence et d'insultes, créant des situations délicates au Cameroun.

En effet, dans le vaste champ des réseaux sociaux qui « facilitent le décloisonnement de l'information et la liberté de la parole » (Manirakiza, 2020 :292), les démons de la violence et des insultes ont fait irruption sur la scène politique camerounaise. On vit ainsi s'installer, sur le terrain de l'affrontement, les partisans du parti au pouvoir et ceux de l'opposition, arborant chacun l'identité ethno-tribale, et reléguant au second plan le sentiment d'appartenance à une même nation. Pendant cette période sensible de l'histoire nationale, « les Camerounais et Camerounaises ont donné l'impression d'avoir perdu l'esprit de résistance et de dissidence qui leur a valu la liberté ou mieux l'indépendance » (Kougoum ,2009 : ii). Le concept sacré d'unité nationale fut piétiné, bien qu'il soit « devenu un terme attrape-tout à travers lequel les hommes politiques au pouvoir s'appuient pour éviter les contestations populaires, museler les opinions contraires et s'assurer de la continuité de leur pouvoir » (Tonye, 2019 :3). À cet égard, quelle est la responsabilité des réseaux sociaux dans l'exacerbation et la diffusion des discours de violence et d'insultes au Cameroun, avant et après l'élection présidentielle du 07 octobre 2018 ? L'analyse proposée ici repose sur des matériaux collectés par le canal de trois procédés. Tout d'abord, nous avons investi Facebook, où est diffusé l'essentiel des discours de violence et d'insultes. Par le biais de notre compte personnel, nous avons pu avoir accès aux publications multiples et analyser des messages et spots vidéos déposés sur la plateforme

par des cyber activistes et cyber contestataires, tous statuts confondus. Les pages visitées ont été sélectionnées suivant le nombre de *followers* (1000 au moins), les publications (50 au moins) et l'appartenance à une chapelle politique ou ethnique. La collecte documentaire constitue le deuxième procédé et, à ce niveau, nous avons eu recours aux journaux nationaux et internationaux, aux thèses, articles de revue, ouvrages et pages web. Enfin, le troisième procédé est l'usage des entretiens que nous avons eu avec différents entrepreneurs politiques sous le manteau de leurs chapelles politiques respectives. Toutefois, dans le but de mieux juger l'usage de Facebook et sa capacité à propager des discours de violence et d'insultes au sein de la République, l'observation se focalise exclusivement sur des périodes précises : du 13 au 15 avril 2018, date d'annonce de la candidature à la présidentielle de Maurice Kamto, au terme de la deuxième convention du Mouvement de la Renaissance du Cameroun (MRC) ; le 13 juillet 2018, qui marque l'annonce officielle de la candidature à l'élection présidentielle du Président sortant Paul Biya dans son compte twitter¹ ; 22 septembre 2020, journée des marches dites pacifiques² organisées par le MRC contre le régime en place.

Cette réflexion se donne pour tâche, d'une part, de faire un tour d'horizon de l'emploi démesuré des réseaux sociaux comme entreprise de construction et de propagation de discours violents, et leur contribution à l'agression de la République et à la régression de la démocratie camerounaise avant, pendant et après l'élection présidentielle de 2018. D'autre part, elle se focalise sur une kyrielle de mesures fortes prises par les pouvoirs publics, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les organisations internationales pour juguler, voire éradiquer la flambée des discours de haine, de violence et d'insultes au Cameroun.

I. Les réseaux sociaux : incubateurs des discours de haine, de violence et d'insulte aux encablures de la présidentielle camerounaise du 07 octobre 2018

Apparus aux États-Unis d'Amérique en 1995, les réseaux sociaux se sont rapidement développés, et sont maintenant répandus sur les autres continents. Ils ont aussi envahi le Cameroun, avec la pénétration progressive d'Internet, dont l'Union Internationale de Télécommunication (UIT) estime le taux d'accès à 21% de la population camerounaise (Messi Bahla 2018 : 2). Ils représentent un nouveau vecteur de facilitation de la liberté d'expression, mais sont aussi utilisés pour la propagation de discours de violence au Cameroun, surtout en périodes électorales.

I.1. Bref aperçu des discours de haine, de violence et d'insultes au Cameroun

Historiquement, le retour au multipartisme du début des années 1990 a vu l'émergence tous azimuts des candidatures plurielles au Cameroun (Pigeaud 2011). Mais cette ferveur démocratique a provoqué l'apparition, dans l'arène politique, des démons de la violence ethno-tribale, avec des affrontements entre partisans du pouvoir, incarné par le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC), et les partis d'opposition lors des diverses compétitions électorales.³ Ces oppositions politiques sur fond de haine

¹. Il annonça cette candidature en ces termes : « Chers Compatriotes du Cameroun et de la Diaspora, Conscient des défis que nous devons, ensemble, relever pour un Cameroun plus uni, stable et prospère, j'accepte de répondre favorablement à vos appels pressants. Je serais Votre candidat à la prochaine élection présidentielle.»

². Dans son compte officiel, l'initiateur de ces marches, l'opposant et Président national du MRC, Maurice Kamto donne les raisons de leur organisation : « Les marches appelant au départ de M. Biya sont l'expression pacifique de l'exaspération face à un pouvoir qui n'entend ni les supplications, ni les pleurs des populations qui souffrent atrocement dans un pays qui se fissure. Elles n'ont rien d'insurrectionnel ou de terroriste.»

³. Les premières élections législatives multipartistes se tiennent le 1^{er} mars 1992. Elles sont boycottées par l'opposition radicale regroupée autour du SDF. Le RDPC, l'UNDP (Union Nationale pour la Démocratie et le Progrès de Bello Bouba Maïgari), le MDR (Mouvement pour la Défense de la République de Dakolé Daïssala)

avaient commencé lors de l'élection présidentielle de 1992. La haine était véhiculée entre autres, par le biais des tracts qui appelaient à la violence communautaire, comme le notait sans vergogne Célestin Monthe :

Les appels à la violence qui circulent de plus en plus dans le pays à travers les tracts marquent la volonté de nuire de certains Camerounais hypocrites qui méritent d'être recherchés par la police. Comment comprendre que quelqu'un puisse écrire : « le peuple Béti debout comme un seul homme devant la menace terroriste des Anglo-Bami, fidèle à sa vocation, défendra la légalité républicaine » (Monthe 1991 :3).

Ce rappel traduit le sentiment de répulsion qui anime les Camerounais lors des périodes électorales, et sape les efforts de cohésion nationale. A l'ère du numérique et avec la présidentielle camerounaise de 2018, ces discours de violence et d'insultes vont connaître une flambée sans précédent, en exhumant la hache de l'incompréhension identitaire. Cet état de chose conduit ainsi de nombreux Camerounais d'obédience politique confondue à se regarder les uns et les autres en chien de faïence. Dans sa Une du 30 octobre 2018, avec la titraile intitulée « les discours de violence ne passent pas », le quotidien à capitaux publics *Cameroon Tribune* précisait déjà la force grandissante des réseaux sociaux dans la gestion de la couverture électorale. Sous la plume d'Éric Vincent Fomo, on pouvait lire ceci :

Le scrutin présidentiel de 2018 restera sans doute dans les mémoires, de par son déroulement jusqu'à la proclamation des résultats, avec l'apport clé des acteurs comme le Conseil constitutionnel (...) et les réseaux sociaux qui se sont imposés en maestro. C'est par le truchement des réseaux sociaux, que le président Paul Biya annonce sa candidature. C'est à travers les réseaux sociaux que les autres candidats et une bonne majorité de Camerounais se sont exprimés durant tout ce processus électoral (Fomo, 2018 : 3).

Comme on le remarque, les réseaux sociaux sur internet, et en particulier Facebook, constituent la plateforme par excellence de la prolifération des discours de violence au Cameroun. Toute chose qui constitue un ferment d'agression de la République et une régression certaine des acquis démocratiques.

I.2. Diffusion des discours de haine, de violence et d'insultes à travers les réseaux sociaux : Agression de la République et régression de la démocratie camerounaise

Les réseaux sociaux occupent une place de choix dans le quotidien des Camerounais. Selon *Internet World Stats*, on dénombre, au début de l'année 2019, un peu plus de 6 millions d'internautes camerounais sur 25 millions d'habitants, soit un taux de pénétration de 25%⁴. Parmi ces 6 millions d'internautes, plus de 50% sont actifs sur les réseaux sociaux en utilisant prioritairement Facebook (3.5 millions), LinkedIn (560.000 utilisateurs), Instagram (470.000 utilisateurs) et Twitter (77.600 utilisateurs)⁵. Grâce à ces divers supports, de nombreux entrepreneurs politiques ont contribué à agiter la toile en 2018, à travers le partage de vidéos d'allocutions, de spots publicitaires de leurs partis, de photos des meetings et de réactions sur des sujets divers. Ce déploiement d'une véritable stratégie de communication digitale s'est accentué à l'approche de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. Cependant, au lieu de contribuer efficacement à la pluralisation de l'espace démocratique de manière pacifique, ce dernier s'est plutôt transformé en un espace de diffusion de propos violents nourris d'insultes. Dans ces propos, des néologismes pour désigner deux camps aux conceptions et visions politiques essentiellement antagoniques

et une aile de l'UPC se partagent les 180 sièges du Parlement, avec respectivement 88, 68, 18 et 6 députés. Le 11 octobre 1992 se tiennent les élections présidentielles. Le RDPC obtient 39.9 % des voix, le SDF 35.9%, l'Union nationale pour la démocratie et le progrès (UNDP) 19.21% et l'Union Démocratique du Cameroun (UDC) 3.6 %. Mais, le SDF estime que sa victoire lui a été volée.

⁴. Les rapports publiés par *Hootsuite* et *we are social* parlent plutôt d'un taux de 30% en janvier 2020.

⁵. pour plus de détails, voir le site <https://www.internetworldstats.com/af/cm.htm>, consulté le 12 mai 2020. Ces données qui sont évolutives sont contenues dans ce site.

ont fait leur apparition. Il s'agit de *Sardinards*⁶ et *Tontinards*⁷. Ces expressions sont nées exclusivement à la faveur de cette élection présidentielle. Le web journaliste, blogueur et lanceur d'alerte Paul Chouta ainsi que le professeur Mathias Éric Owona Nguini⁸ (Ngoffi, 2018 ; Sabwoka 2019) se sont penchés sur leur berceau. Ces mots vont non seulement gagner en intensité, mais ils vont aussi créer une atmosphère volcanique au lendemain de l'auto proclamation⁹ du candidat Maurice Kamto¹⁰ comme vainqueur de ce scrutin en date du 08 octobre 2018 (Tchuileu, 2018 :10). Le Conseil Constitutionnel, pour sa part, a déclaré comme vainqueur de ladite élection le Président sortant et candidat du RDPC, Paul Biya.

Les résultats du contentieux postélectoral diligenté par le Conseil Constitutionnel du 16 au 21 octobre 2018 sont venus exacerber la spirale de discours violents entre les partisans de la majorité présidentielle et ceux de la minorité incarnée par le MRC. Entre-temps, le président de ce parti, le professeur Maurice Kamto s'est lui-même engagé dans une dynamique de contestation du processus électoral et des résultats du scrutin du 07 octobre¹¹. Les multiples marches de contestation organisées par les membres de ce parti ont fait les choux gras de la presse publique comme privée. Ces actions isolées ont abouti à l'éclosion d'une fièvre de discours violents qui ont jeté du discrédit sur les avancées de la démocratie camerounaise. Même si toute l'entreprise de violence véhiculée dans les réseaux sociaux n'a eu « aucun effet » selon la sénatrice du RDPC Julienne Foutchou Djakaou (Mbom & Amindeh, 2018 : 3), il faut dire, avec Julie Owono,¹² que « les réseaux sociaux ont été le lieu de tous les délires, nourris de l'incertitude et du flou » (Juonpam-Yakam, 2020 :31). Ces « délires » ont nourri l'incompréhension entre Camerounais et se sont essentiellement dévoilés au moyen de deux registres de communication, à savoir, les messages publiés et les spots vidéo diffusés. Cette propagation de l'hydre de la violence illustre tout simplement une immaturité à mettre en pratique les recommandations du Chef de l'Etat, Paul Biya qui, au lendemain de l'accomplissement de son devoir civique le 07 octobre, appelait les Camerounais de tout bord au calme en soulignant : « Je félicite les Camerounais pour cette maîtrise d'eux-mêmes qu'ils ont montrée. Il reste à souhaiter qu'ils gardent cette maîtrise d'eux-mêmes quand on donnera aussi les résultats » (Essogo, 2018 : 5).

⁶Partisans du Président de la République son Excellence Paul Biya. Ce néologisme tire son origine d'une pratique méprisante de la gouvernementalité du parti RDPC. En effet, le bas peuple reçoit, dans toutes les manifestations où il est convié par le parti au pouvoir, un morceau de pain et une boîte de sardine à huile. Et dans ces foires d'empoigne, on voit le peuple se déchirer pour obtenir sa pitance. La brigade anti-Sardinards (BAS) qui est la branche diasporique a, à plusieurs reprises, manifesté contre les visites présidentielles en Europe et contre la tenue des concerts d'artistes camerounais en Europe et aux États-Unis.

⁷Partisans du leader du parti d'opposition dénommé MRC de Maurice Kamto. C'est un nom cache sexe forgé par l'universitaire Mathias Éric Owona Nguini pour désigner les citoyens appartenant ou supposés appartenir à la même aire culturelle que le Président national du MRC. Le choix de ce terme accolé aux militants du MRC obéit au moins à cet effet à deux logiques : Le Professeur Maurice Kamto est Bamiléké et la tontine est dans l'imaginaire sociologique camerounais, un élément central dans ce qu'on appelle l'identité Bamiléké.

⁸ De nos jours, il rejette la paternité du syntagme Tontinard en l'attribuant depuis lors à Daniel Claude Abate qui aurait attaqué justement le prisme ethniciste allégué du MRC sous le vocable de *Tontine Bahamique*. Il en est de même du terme *Bahamisation* qui aurait été selon lui inventé par un militant dissident du MRC, Éric Kennedy Foyet alors qu'il en était membre.

⁹ Cette auto proclamation fut d'ailleurs considérée par le Pr Joseph Owona comme « une attitude putschiste ». Confère l'émission *La Grande interview* diffusée le 16.10.2018 à la chaîne de télévision Canal 2 International et présentée par Jean Bruno Tagne.

¹⁰Il déclara qu'il a tiré et marqué le penalty. Ce qui signifie avoir remporté l'élection présidentielle.

¹¹ Cette forme de contestation s'est exprimée par la mise en exergue du plan national de résistance appelée « Non au Hold Up électoral » qui consistait à organiser des marches pacifiques de contestation dont l'activisme est allé au-delà des frontières nationales.

¹² Avocate de nationalité camerounaise, elle est conseillère au conseil de surveillance de Facebook. Elle est par ailleurs chercheuse au Berkman Klein Center de l'Université de Harvard (États-Unis) et directrice de l'ONG Internet sans frontières. Pour plus de détails, voir *Jeune Afrique*, N° 3089, Juin 2020, p.31

Avant et après cette présidentielle de 2018, l'on a assisté à la floraison d'un nouveau type de dénigrement et de diffamation des personnes et groupes de personnes sur la base de caractéristiques diverses. La violence numérique, avec pour principal support Facebook, s'est imposée avant, pendant et après ce rendez-vous électoral comme un moyen privilégié de communication, d'information et de construction des oppositions politiques. Cette élection a ainsi donné lieu à un rejaillissement de la flamme de l'ethnicité dans le jeu politique. Partant du fait que « le climat est généralement plus favorable au développement du discours de haine, par exemple en période électorale » (Gagliardone et al, 2015 :40), la course à l'occupation du Palais d'Etoudi¹³ a provoqué l'émergence de ce types de discours, principalement à l'endroit des Bamiléké, communauté d'origine de l'opposant Kamto. Ce dernier et ses partisans eux-mêmes étaient loin d'être exempts de cette turbulence. C'est ainsi qu'après la proclamation des résultats, de nombreux soutiens du MRC ont déclaré « Bamilékés, prenez les armes contre les Bulu »¹⁴, alors que le Président du parti affirmait dans une déclaration que « les résultats de cette élection n'ont rien à voir avec ce qui s'est passé sur le terrain (...) [ils] ne traduisent nullement la volonté du peuple camerounais souverain.»¹⁵

Dès cet instant, la bataille politique s'est déplacée vers le cyberspace et les discours de violence et de désinformation, propagés par des protagonistes des deux camps, ont alimenté un ethnocentrisme sans précédent. Aux attaques du MRC, le parti au pouvoir a riposté avec les mêmes moyens qu'utilisait l'adversaire. Ainsi, l'économiste Dieudonné Essomba dont l'appartenance politique est floue, s'est engagé à déconstruire au quotidien les méthodes utilisées par le MRC. Cependant, son angle d'attaque, essentiellement nombriliste, a discrédité non seulement le MRC, mais aussi l'image de l'ethnie Bamiléké qualifiée de « meute » (page Facebook de D. Essomba). Il affirme :

« Une meute a apparu au Cameroun. Une meute nourrit à l'idéologie de la suprématie tribale, économique et démographique. Cette meute a entrepris d'imposer son candidat » (page Facebook de D. Essomba). Au fur et à mesure que la météo politique évolue, la virulence des propos se fait de plus en plus sentir et glisse vers la stigmatisation ethnique et la tendance à son anéantissement, comme en témoignent les déclarations suivantes de l'économiste :

La meute Bamiléké qui se réclame de Kamto doit arrêter ses provocations. Cette meute peut se donner le droit de terroriser les chefs Bamiléké, d'ostraciser ses élites et d'opprimer toute autre icône de cette communauté....Moi un Ekang, je m'en fiche comme d'une guigne ! Si elle va au-delà des Bamiléké, et s'attaque aux autres, elle outrepassé clairement les limites et se met en position de recevoir une riposte appropriée. Si elle attaque par la violence, elle aura une violence supérieure et si elle attaque par le tribalisme, elle rencontrera un tribalisme plus violent ...Dieudonné Essomba est un méchant qui aime la guerre et les gémissements de ses ennemis ! (page Facebook de D. Essomba).

Une telle déclaration fait froid dans le dos, car c'est une véritable chasse à l'homme annoncée contre les Bamiléké, qui sont perçus ici comme des soutiens inconditionnels de Maurice Kamto. Et pour justifier davantage le discours de diabolisation à l'égard des « Kamtoïstes » qui se recrutent dans toutes les contrées du pays, leurs adversaires conceptualisent l'idée selon laquelle toutes les couches ethniques camerounaises sont opposées à toute éventuelle accession au pouvoir des Bamiléké. Dieudonné Essomba souligne à cet effet que « personne ne veut d'un Bamiléké au pouvoir au Cameroun ! Personne ! Ni les Bamoun qui sont vos voisins, ni les Sawa du Littoral, ni les Bassa, ni le Grand Centre, ni le Grand Nord ! Personne. D'ailleurs si vous tentez d'insister, vous allez voir ce qu'ils vont vous faire ! Est-ce que les Camerounais rient avec vous ? » (Page

¹³.Nom donné à la Présidence de la République du Cameroun.

¹⁴.Extraits des déclarations du Ministre Délégué à la Présidence chargé de la Justice Jean de Dieu Momo lors de l'émission télévisée Actualités Hebdo de la CRTV présentée par Ibrahim Cherif.

¹⁵.Première déclaration de Maurice Kamto après la proclamation des résultats par le Conseil Constitutionnel, extrait du site www.mrcparty.org.

Facebook de D. Essomba). Ce discours de violence contre l'ethnie Bamiléké n'est pas l'exclusivité de Dieudonné Essomba. L'ex-Commissaire de police exilé en France, sieur Junior Zogo, est plus tranchant envers les Bamiléké et incite par ailleurs, à travers une vidéo, le peuple Ekang à se tenir prêt à en découdre avec les Bamiléké. Son appel à la violence contre les Bamiléké corrobore les vues anti-Bamiléké de Dieudonné Essomba lorsqu'il déclare :

C'est toujours vous les Bamiléké. Vous vous croyez tout permis. Je suis à Ebebda, je vais donner des consignes à mes oncles au niveau du pont d'Ebebda dans les prochains jours si cela perdure et persiste. Cette violence va monter d'un cran. Je vais donner les consignes (...) Nous allons donner les consignes à toutes les populations de Yaoundé, à toutes les populations du Centre et du Sud de se tenir prêtes et nous rendons désormais coups pour coups. Il faut des hommes durs ; il faut des hommes impitoyables (page Facebook de Zogo).

Du haut de sa posture de défenseur du peuple Ekang dans un contexte multi-identitaire, le cyber contestataire Junior Zogo, après avoir manifestement affiché son dégoût pour l'opposant Maurice Kamto, appelle les siens à se dresser contre ce dernier. Il s'adresse, cette fois-ci, à l'opposant lui-même :

Je vais m'ériger en porte flambeau des anti-Kamto. Je ne cache pas ma haine vis-à-vis de Maurice Kamto (...) peuple Ekang, nous allons bousculer ce renégat dans ces derniers retranchements (...), nous allons user des comités de vigilance, nous allons user de l'autodéfense, nous allons le rappeler à l'ordre. Monsieur Kamto, tu es sur la terre des Ekang (Page Facebook de J. Zogo).

À la suite de Junior Zogo, Madame Marlène Envoutou n'a pas manqué de revenir sur la situation de violence et de domination des Béti à l'encontre d'autres composantes ethniques camerounaises, en particulier les Bamiléké, dont l'éducation ne saurait se hisser au niveau de celle des Béti. Elle souligne : « Par ce qu'on arrive à saisir le fossé qui existe, le fossé qui existe au niveau de l'éducation entre nous et ça conforte les thèses de suprématistes Béti comme moi, je suis convaincu d'une certaine suprématie Béti » (page Facebook de M. Envoutou). Ces prises de position tribalo-ethniques sur les réseaux sociaux, qu'on pourrait qualifier d'antirépublicaine, ont non seulement consacré le triomphe médiatique des suprématistes ethniques, mais révèlent malheureusement la manipulation des symboles identitaires camerounais à des fins politiques par certains entrepreneurs et commerçants de la haine.

Pour cet autre cyber contestataire, Eone Eone Hervé Simon, alias Amer Kmer, les Bamiléké ne connaissent que le commerce, et la politique ne saurait être leur chasse gardée. Selon lui, ils ont non seulement trahi Cabral Libii, le leader incontesté du Parti Camerounais pour la Réconciliation Nationale (PCRN) en ayant voté en sa défaveur, mais ils ne pourront jamais rêver de goûter les délices du pouvoir au Cameroun. Il affirme mordicus qu'« aucun Bamiléké ne peut prendre le pouvoir au Cameroun. Mettez ça dans vos têtes, occupez-vous du commerce (...).Le pouvoir, c'est pour les Centristes et les Sudistes (...) Les Bamiléké là, vous êtes des suiveurs, on vous dit de voter Cabral Libii, vous êtes derrière Kamto. Le Cameroun n'aura jamais un Président Bamiléké » (Page Facebook d'Amer Kmer). Ces propos anti-bamiléké attestent à suffisance de l'atmosphère tendue à l'issue du scrutin présidentiel, et posent véritablement la problématique de la réalité de l'intégration nationale et du vivre-ensemble au Cameroun.

A l'opposé de ces propagateurs de discours violents à forte odeur de tribalisme originaires de la communauté Ekang, nous avons aussi des artisans et figures de diffusion de la violence numérique d'origine Bamiléké, comme l'écrivain américano-camerounais Patrice Nganang qui, dans une vidéo, invite le peuple Bamiléké à se soulever contre la communauté Béti-Bulu en ces termes :

(...) Je le dis encore les frapper, et il n'y a pas de limite sur frapper là, je répète encore, tous les matins, lorsque vous vous levez, il faut penser à frapper (...) je le dis encore clairement, il faut qu'ils sachent très bien que je dis que ceux qu'il faut frapper, ce sont des Bulu, ce sont les Bulu. Donc que quelqu'un ne vient pas dire que ouais ma femme est Bulu, ouais mon enfant est Bulu (...). La guerre se fait par communauté et nous allons la faire. (...) On va détruire, on va brûler, on va casser. L'organisation

se fait par communauté (...) Je ne veux pas voir de Bulu, je ne veux pas de Bulu à côté de moi(...) (Page Facebook de P. Nganang).

Cet appel à la violence de cet enseignant envers la communauté Béti-Bulu a vraisemblablement atteint son paroxysme. Ce dernier, en tant que commanditaire de la violence, est secondé par d'autres acolytes, à l'instar de Kamhoua la panthère qui insulte copieusement la communauté Béti-Bulu-Fang. Pour lui, « le peuple Béti, Bulu, Fang est une bande de voleurs et de paresseux alors que les Bamiléké sont une armée de méritants et de travailleurs » (Page Facebook de K. la panthère). Il en est de même pour Sandy Boston, qui traite négativement le peuple Ekgang dans son ensemble de médiocre, partisans du moindre effort, qui s'est approprié les richesses du Cameroun et gère le pays sous la base tribaliste. Cette dérive langagière antirépublicaine et dégradante, provenant de cette membre de la Brigade Anti Sardinard (BAS), est perceptible lorsqu'elle déclare que « les Béti, Bulu, Fang sont une bande de fainéants et de mécréants qui se sont accaparés du Cameroun et écarte les autres ethnies. Ça doit finir » (Page Facebook de S. Boston). Quant à Marx Senior Ivoire, un autre membre de la BAS, « le pouvoir Béti, Bulu et Fang sous la direction de Paul Biya a privilégié les frères du village au détriment de la compétence. C'est ce que Biya fait au Cameroun depuis qu'il est au pouvoir » (Page Facebook de M. S. Ivoire).

Ces échantillons d'attaques tribales et politiques, véritables gangrènes qui fragilisent considérablement le vivre ensemble et qui ont alimenté la toile camerounaise, montrent que le « climat sociopolitique est délétère » (International Crisis Group, 2018 : 3), et traduisent une grosse « équation difficile de la stabilité » (Ibid13). Cette situation est d'ailleurs perçue sous un angle apocalyptique par Etienne Sonkin (66 ans), Ancien Maire du Social Democratic Front (SDF) de la Commune de Dschang pour qui :

L'Etat a démissionné de ses fonctions régaliennes. Il a donné à la faveur des réseaux sociaux la prise de parole à des aventuriers politiques. Les gens s'insultent quotidiennement via les plateformes sans que ça n'émeuve personne. Il faut absolument réglementer ce secteur, sinon, l'implosion n'est plus loin de nous. Comment comprendre que la vie privée même des hommes politiques n'est plus protégée, même les discussions intimes deviennent publiques. Au Cameroun, la morale publique a foutu le camp et les discours anti-Bamiléké occupent un pourcentage assez élevé des insultes à Facebook¹⁶.

À en croire l'ex-Maire, les pouvoirs publics camerounais ont ouvert la voie aux dépravations multiples grâce aux médias sociaux et à la violence ethno-tribale, mettant la cohésion nationale en difficulté. Cette vision d'Etienne Sonkin corrobore les points de vue d'Alilat Farid, qui pense qu'« avec la généralisation du téléphone portable et des réseaux sociaux, l'intimité, la discrétion et le droit à l'image ne sont plus garantis (Farid 2020 :64). À l'opposé, le militant du MRC, Armand Noutack II (36 ans), observe :

Une sorcellerie politique dans la façon de faire des tenants du pouvoir, il faut un changement radical des gouvernants afin qu'on procède à un assainissement des cyberspaces camerounais sinon les mêmes causes vont produire les mêmes effets. Les discours haineux ont prospéré sous le régime du renouveau qui a de nombreuses tares congénitales parmi lesquelles l'incapacité à réguler les milieux cybernétiques. Dans ces espaces de rude concurrence, l'ethnie Bamiléké est livrée au mépris public et on ne comprend plus le pourquoi de tout ça.¹⁷

Ces différentes perceptions montrent, au demeurant, les lignes de fracture qui structurent et traversent la société camerounaise. La multiplication de ces fissures livre ainsi un véritable recul du sentiment national.

Comme nous pouvons le constater, les réseaux sociaux ont exacerbé les fractures identitaires existant depuis la démocratisation de la vie politique camerounaise au début des années 1990, le plus saillant étant le clivage ethnique entre Fang, Béti, Bulu et Bamiléké. Grâce à ces médias sociaux, de nombreux cyberactivistes, le plus souvent hors du territoire national, s'érigent en figures d'expansion des discours de violence, et dressent certaines

¹⁶.Entretien réalisé le 14 octobre 2021 à Dschang.

¹⁷.Entretien réalisé le 24 juin 2022 à Bafoussam.

communautés les unes contre les autres sous fond de vellétés ethnocentriques. Toutefois, « il faut craindre des convulsions ethniques » (Monthe, 1991 :3) dans une société camerounaise où « le problème ethnique est inséparable de la politique » (Chindji-Kouleu, 1999 :1). Dans un univers politique toujours tendu, la solidarité identitaire ne fait pas l'unanimité chez les Camerounais, car les tensions communautaires, même si elles sont peu visibles, polluent le climat socio-politique. La carte politique se superpose inexorablement aux clivages ethniques, constituant de ce point de vue un sérieux obstacle à la manifestation de l'éclosion nationale. Comment, en effet, ne pas s'interroger avec Brice Arsène Bado, qui relève :

En Afrique, l'étude de certains Etats amène à faire le constat de sociétés éclatées, sinon à « haute tension sociale » dans lesquelles la cohésion demeure encore un souci majeur. Plusieurs Etats semblent être des agrégats d'entités visiblement contraintes de vivre ensemble, et qui ne ménagent guère leurs efforts pour afficher et affirmer leurs particularités identitaires. Aussi l'espace politique, lorsqu'il existe, se transforme-t-il en un ring sur lequel les ethnies se concurrencent, parfois bruyamment, mettant en péril l'unité nationale (Bado, 2004 :25)

Dès lors, la compétition politique exacerbe sur tous les angles les antagonismes ethniques dans un environnement politique essentiellement concurrentiel. Les réseaux sociaux, en l'occurrence Facebook, ont largement contribué à la diffusion des attaques, des insultes et de la violence entre les différentes chapelles politiques camerounaises. Cette situation s'est davantage corsée par « l'architecture de Facebook qui permet aussi aux utilisateurs d'adopter différents comportements d'un endroit à l'autre. Un utilisateur peut avoir un profil personnel propre, tout en postant des messages de haine sur des groupes et pages spécifiques » (Gagliardone et Al, 2015 :40). Au regard de toutes ces considérations, il devient donc impératif et urgent pour les utilisateurs des réseaux sociaux, de veiller à la pérennisation et à la consolidation de la République en les utilisant à des fins de promotion de la diversité culturelle et non à sa destruction.

Lors de la conclusion de l'émission dénommée *Veillée de l'Unité Nationale* présentée à la Cameroon Radio and TeleVison (CRTV) le 19 mai 2020, le journaliste Charles Ndongo a interpellé toute la communauté nationale à préserver la République, car « il faut éviter de se servir du paravent des réseaux sociaux pour compromettre ce qui fonde notre vivre-ensemble en tant que nation. »¹⁸. Si les discours de violence distillés par les réseaux sociaux sont antinomiques du vivre-ensemble, de la construction de l'identité camerounaise, de la solidarité agissante et de l'unité nationale, il faut reconnaître que les pouvoirs publics, les organisations internationales ainsi que de nombreuses ONG ne sont pas restés inertes face à la flambée de la violence et des insultes *via* les réseaux sociaux. Ils ont pris des mesures préventives et curatives en vue de stopper la montée en puissance de ces discours immondes consécutifs à la présidentielle du 07 octobre 2018.

II. La réaction des pouvoirs publics camerounais, des Organisations Non Gouvernementales et des organisations internationales contre les discours violents *via* les réseaux sociaux au Cameroun

La lutte contre les discours violents et les insultes, véritable pathologie congénitale consécutive à la présidentielle camerounaise de 2018, nécessite la convocation d'un cadre juridique et jurisprudentiel permettant de les identifier et de les réprimer clairement. Voilà pourquoi les pouvoirs publics camerounais, de nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG) et organisations internationales se sont levés comme un seul homme pour se pencher sur ce sujet d'importance nationale.

II.1. La réaction des pouvoirs publics camerounais

¹⁸. Charles Ndongo, Emission intitulée *Veillée de l'Unité Nationale*, présentée à la CRTV le 19 mai 2020.

Face à la prolifération des discours de violence, de haine, et du cancer du tribalisme qui gangrènent la société camerounaise, les acteurs politiques et de l'espace public ont pris acte à l'unanimité des dangers de la désunion nationale.

Cet intérêt pour la cause nationale se notait déjà avec le Gouvernement de la République, qui avait consacré une session du Conseil de Cabinet dédiée à cette question au mois d'octobre 2019.¹⁹

Pour mieux réprimer les discours de violence à caractère tribaliste et communautaire, les parlementaires camerounais ont amendé et adopté le 29 novembre 2019 l'article 241 de la loi N° 2016/007 du 12 juillet 2016. Cette modification a été promulguée par le Président de la République sous la loi N° 2019/020 du 24 décembre 2019. Selon cette loi, toute personne reconnue coupable de propos haineux à caractère tribaliste est punie « d'un emprisonnement d'un à deux ans et d'une amende comprise entre 300.000 et trois millions de francs CFA. »²⁰ Par ailleurs, l'alinéa 3 condamne gravement les catégories de personnes appartenant aux corps des fonctionnaires, des leaders politiques et religieux, les membres d'Organisations Non Gouvernementales et les hommes de médias. Ce cadre juridique et normatif robuste doit constituer par excellence la boussole de tout Camerounais au quotidien. Cependant, il paraît de toute évidence peu probable que cette mesure règle le problème, car de « nombreux Camerounais doutent qu'elle soit appliquée de manière politiquement neutre. » (International Crisis Group, 2020 : 22). Toutefois, en décidant de pénaliser ces errements au sein de la République, Beaudelaire Donfack (68 ans), Maire de la commune de Dschang et membre du Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) pense que :

les pouvoirs publics ont saisi toute la mesure de la menace qui pèse sur l'unité et la cohésion nationales à la faveur de l'ouverture démocratique qui se poursuit et surtout à la faveur de la libération de la parole par l'accès des Camerounais aux outils modernes de communication qui sont malheureusement utilisés par des pourfendeurs de la République pour opposer les communautés.²¹

La montée du tribalisme dans l'espace public, surtout au niveau des réseaux sociaux, a d'ailleurs fait l'objet d'une vive critique du Ministre de la Justice, garde des Sceaux, Monsieur Laurent Ezzo. Ce dernier s'est offusqué contre ces dérives et a souligné que « nous utilisons des mots qui vont au-delà de notre propre entendement pouvant heurter certains esprits sensibles. »²² Malheureusement cette loi, tout comme l'envoi des SMS de sensibilisation contre les discours violents aux citoyens par le Gouvernement, n'a pas mis un terme à la prolifération des discours de haine sur internet, puisque de nombreux cyber contestataires et cyber activistes se trouvent hors du triangle national certains ont d'ailleurs pris la nationalité de leurs pays de résidence. Aussi, une application politiquement neutre des termes de cette loi est à prouver, de même que le Gouvernement lui-même se trouve dans l'incapacité manifeste de contrôler les plateformes. C'est ce qui a amené International Crisis Group à relever que :

Il est encore trop tôt pour savoir si le gouvernement appliquera cette loi de manière neutre afin de décourager tout discours de haine aux motivations politiques, ou s'il se contentera de cibler les individus qu'il considère lui-même de dangereux. Il est aussi difficile d'établir si cette loi, dont les termes sont loin d'être précis, permettra aux autorités de contrôler l'ensemble de la toile, à supposer qu'elles le souhaitent. Son application à des milieux de publications sur les réseaux sociaux représente un défi important pour un gouvernement qui peine à réguler les réseaux sociaux (International Crisis Group, 2020 : 23).

Entre également en droite ligne des mesures de lutte, même si leur efficacité reste à prouver, les différents spots vidéo (ils prônent les vertus du dialogue et de la solidarité) qui mettent en

¹⁹.Journal télévisé de 20h30 à la CRTV du vendredi 18 octobre 2019.

²⁰.Article 241-1, alinéa 1 de la loi N° 2019/020 du 24 décembre 2019 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi N° 2016/007 du 12 juillet 2016 portant code pénal.

²¹.Entretien réalisé à Dschang le 15 mai 2021.

²².Journal télévisé de 20h30 à la CRTV du vendredi 18 octobre 2019.

scène les différentes composantes ethniques du Cameroun, à travers des messages de paix provenant de chaque joueur de l'équipe nationale de football masculin comme féminin diffusés par la CRTV. Ces diffusions récurrentes invitent tous les Camerounais à promouvoir l'intégration nationale, le dialogue national et le vivre-ensemble, afin de barrer la route aux discours haineux et ethniques ayant prospéré et continuant de prospérer au lendemain de l'élection présidentielle du 07 octobre 2018. A ce niveau, comment ne pas apprécier à sa juste valeur le spot vidéo de Christian Mpondo d'une durée de 04 min 59 secondes (figure 1), inondant les réseaux sociaux et invitant les Camerounais à construire davantage le Cameroun dans une atmosphère de paix, en faisant table rase des discours d'appel à la violence, aux insultes et à la haine de l'autre, à « ne pas trahir l'histoire... Nos différences ethno-tribales, culturelles et linguistiques ne sont pas une faiblesse, mais une richesse et une singularité qui font du Cameroun, une Afrique merveille en miniature(...)»²³.

Figure 1 : Christian Mpondo en action de sensibilisation.



Source : CRTV(2018)

Le secteur de l'activité audiovisuelle camerounaise, espace propice à la propagation des discours violents, n'est pas en reste dans ce combat permanent. Il a été réglementé aux fins de lutter énergiquement contre toute forme de logorrhée. C'est à cet effet que la loi N° 2015/000 du 20 avril 2015 régissant l'activité audiovisuelle au Cameroun, en son article 8 alinéa 3, dispose que « le contenu des programmes ne doit en aucun cas inciter à la haine, à la violence ou à la discrimination, à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine, de leur sexe, de leur appartenance à une tribu, une race ou une religion. »²⁴

En dehors de ce cadre réglementaire, il faut relever que l'organisme connu sous le nom de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) a organisé, du 04 au 06 mars 2018 à Ebolowa, un séminaire d'information et de sensibilisation des populations sur la cybersécurité et la cybercriminalité (www.journal.ducameroun.com). Ces actions s'illustrent aussi par l'envoi constant, depuis le mois de janvier 2017, de messages de sensibilisation sur les discours violents et la haine ethno-tribale en direction de la population camerounaise, *via* les opérateurs de la téléphonie mobile que sont MTN et Orange.

²³ Extrait spot vidéo de l'animateur radio, communicateur, artiste et musicien Gospel Christian Mpondo.

²⁴ Article 8 alinéa 3 de la loi N°2015/000 du 20 avril 2015 régissant l'activité audiovisuelle au Cameroun.

Dans la même veine, le Conseil National de la Communication (CNC), organe autonome de régulation des activités du secteur de la communication sociale au Cameroun, en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), a réuni du 11 au 12 septembre 2018, à l'Hôtel Mont Febe de Yaoundé, tous les acteurs et les actants des médias au Cameroun dans le cadre d'un séminaire national de sensibilisation sur la portée et les conséquences des discours de violence et de haine (www.journal.ducameroun.com). Au cours de ce séminaire tenu à la veille de l'élection présidentielle, le directeur de cette structure, Peter Essoka, a souligné la nécessité pour les hommes de médias de rechercher la paix au Cameroun à travers le respect de l'éthique dans les pratiques quotidiennes, en luttant efficacement contre les discours de violence et de haine. À ce propos, il a déclaré que « les journalistes doivent savoir qu'il n'y a rien de tel que le discours de violence ou de haine dans le journalisme. Aucun discours de haine n'y est autorisé. Ceux qui le soutiennent doivent savoir que le Cameroun a parcouru un long chemin (...) » (Ibid). Mais, les moyens opérationnels du CNC et la méfiance généralisée de l'opinion publique camerounaise constituent des obstacles majeurs à l'accomplissement des missions qui lui sont assignées. Il s'agit en fait pour les pouvoirs publics camerounais de faire usage de toutes les lois et les différents organismes pour barrer la voie aux « mercenaires de la plume » (De La Brosse, 1995), susceptibles d'inoculer le virus de violence viscérale entre les communautés camerounaises. Les ONG, de par leur vocation, participent également à la lutte contre les discours violents, d'insultes et de haine au Cameroun.

II.2. Le rôle des ONG et des Organisation Internationale dans la lutte contre les discours de violence au Cameroun

Les ONG ne sont pas à la traîne dans la lutte contre la prolifération des discours de violence et de la haine par le canal des réseaux sociaux. Au rang de celles-ci, nous pouvons mentionner *Internet Sans Frontières* dont la directrice n'est autre que la Camerounaise Julie Owono. Cette ONG a organisé, du 12 au 13 septembre 2018 à Yaoundé, un colloque multi-acteurs sur les « droits numériques en temps d'élection au Cameroun » (www.Internetwithoutborders.org/élections 2018). Tenu à un moment où la propagande, le discours de l'appel à la violence, la haine et la désinformation se répandait sur le cyberspace camerounais en alimentant l'ethnocentrisme, ce colloque avait pour objectif de limiter la saignée observée. Les organisations internationales, quant à elles, contribuent aussi à juguler la propagation des discours de violence au Cameroun.

L'Organisation des Nations Unies (ONU) au Cameroun n'est pas restée inactive face à la montée des discours violents et haineux au Cameroun. Elle s'est démarquée en organisant, au cours de l'année 2019, une campagne de sensibilisation visant à lutter contre les discours violents et haineux sur les réseaux sociaux. Baptisée « Let's stop hate speech »²⁵ (Ombé, 2019 : 10), cette campagne visait à « créer une disruption, prendre une période donnée, un mois, pour susciter avec à l'appui une compétition, des messages de paix et de tolérance » (Ibid) pour briser le cou à la profusion des discours violents et haineux sur les réseaux sociaux.

CONCLUSION

Au terme de cette réflexion exploratoire sur la prolifération des discours de violence, de haine et d'insultes sur les réseaux sociaux, nous pouvons tout d'abord observer que, dans le sillage de l'élection présidentielle d'octobre 2018, les antagonismes ethniques ont resurgi dans l'arène politique camerounaise en mettant sur orbite deux figures politiques : Le Président Paul Biya et son principal challenger Maurice Kamto. Ensuite, cette élection a

²⁵Signifie en anglais "disons non au discours de haine"

favorisé, à travers internet et ses avatars que sont les plateformes comme Facebook - véritable «réseau social le plus populaire au Cameroun» (International Crisis Group, 2020 :20)-l'émergence des discours haineux et du tribalisme, susceptibles de menacer le tissu social camerounais déjà en délitement. Ces éléments montrent à la fois l'immaturation, et surtout une fracture certaine de l'unité et de l'intégration nationales chères à l'actuel Chef de l'Etat camerounais. En se basant sur le référentiel ethnique pour jauger le baromètre politique, de nombreux Camerounais, par leurs comportements d'avant, pendant et d'après ladite élection, ont confirmé la tendance croissante au retour du chauvinisme tribal, synonyme de l'ethnocentrisme qui « ouvre la voie à l'étiquetage et même à la violence » (Bado, 2004 :26). Par la même occasion, et au regard des dérives constatées, les concepts d'unité nationale et d'intégration nationale, en usage constant dans la République et employés par les leaders politiques, contiennent à la fois ce que Dze Ngwa appelle « les mythes et les réalités » (Dze Ngwa, 2006). Enfin, les pouvoirs publics ont pris des mesures énergiques pour briser les ailes à la prolifération des discours de violence, de haine et d'insultes *via* les réseaux sociaux en pénalisant tout soutien se basant sur la fibre sensible de l'ethnicité, pour que vive et prospère la République dont chacun de nous est appelé à faire briller la flamme par un comportement patriotique. A cet égard, Charles Ndongo nous invite à adopter une nouvelle posture pour préserver les acquis de la république lorsqu'il déclare : « Chacun doit s'interroger, mon regard sur l'autre qui n'est pas de la même ethnie que moi, ni ne parle la même langue que moi, mon comportement et mes actes participent-ils à construire ou à détruire cette unité nationale ? ». ²⁶ Au demeurant, la République a été fortement agressée lors de la présidentielle du 07 octobre 2018 avec l'exacerbation du repli identitaire, véritable bête immonde qui a gagné en intensité et en nuisance, polluant le climat social par le canal de Facebook. Cette plateforme, en démocratisant le paysage médiatique, a ouvert « les portes aux chantres de l'intolérance et aux marchands de haine » (International Crisis Group, 2020 :18). Il revient ainsi aux citoyens de faire preuve de lucidité et de maturité, car nous avons tous le Cameroun en partage.

Sources et orientations bibliographiques

I. Sources orales

Noms et prénoms	statut	Age	Date d'entretien	Lieu d'entretien
Donfack Beaudelaire	Ex-Maire RDPC	68 ans	15 mai 2021	Dschang
Nde Noutack Armand	Militant MRC	36 ans	24 juin 2022	Bafoussam
Sonkin Etienne	Ex-Maire SDF	66 ans	14 octobre 2021	Dschang
Tchouaffa Nouka J.B	Militant MRC	35 ans	26 novembre 2021	Dschang
Zambou Stéphane	Militant du PADDEC	47 ans	25 mai 2022	Dschang

II. Orientations bibliographiques et webographiques

Abe, Claude., 2005, « Multiculturalisme, cosmopolitisme et intégration politique en milieu urbain : Les défis de la citoyenneté de type républicain à Douala et Yaounde », *Polis, Revue Camerounaise de science politique*, N° 12, pp.3-23.

Fouda, Vincent Sosthène., 2009, « Les médias face à l'ouverture démocratique en Afrique Noire : doutes et certitudes », *Les Cahiers du Journalisme*, N°19, pp.202-211.

Jiotsa, Albert., 2019, « L'intégration nationale à l'épreuve des replis identitaires au Cameroun », *Adilaaku, Droit, politique et société en Afrique*, N° 1, pp. 1-25

²⁶Charles Ndongo, Emission intitulée Veillée de l'Unité Nationale, présentée à la CRTV le 19 mai 2020.

Manirakiza, Dieudonné., 2020, « Les nouveaux espaces de contestation ? Facebook, opinion publique et émergence d'un espace de débat démocratique au Burundi », *Cahiers d'Études africaines*, N° 238, pp. 271-303.

Mbarga, Dieudonné., 2020, « Le challenge du vivre ensemble dans un contexte pluriethnique : Cas du Cameroun », *Revue française de Science politique*. pp.2-21.

Richaud, Coralie., 2017, « Les réseaux sociaux : nouveaux espaces de contestation et de reconstruction de la politique ? », *Les Nouveaux Cahiers du Conseil constitutionnel*, N° 57, pp. 29-44.

Tonye, Alain Roland., 2019, « les stratégies de consolidation de l'unité nationale au Cameroun : entre fondement de la désunion et politique de survivance d'un pouvoir autocrate », *Thinking Africa*, NDR, N°42, pp.1-12

Ahidjo, Ahmadou., 1964, *Contribution à la construction nationale*, Paris, Présence Africaine.

Amselle, Jean Loup et M'bokolo Elikia ; 1985, *Au cœur de l'ethnie : Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, Paris, la Découverte.

Bitee, Florence., 2008, *La transition politique au Cameroun de 1990 à 2004*, Paris, l'Harmattan.

Biya, Paul., 1987, pour *le libéralisme communautaire*, Lausanne, Éditions Favre.

Brown, Alexander., 2015, *Hate speech, a philosophical examination*, London, Routledge.

De La Brosse, Renaud., 1995, *les médias de la haine*, Paris, la Découverte.

Fogui, Jean Pierre., 1991, *L'intégration politique au Cameroun. Une analyse centre-périphérie*, Paris, LGDJ.

Gagliardone, Iginio et Al ; 2015, *UNESCO : Combattre les discours de haine sur internet*, Collection UNESCO sur la liberté de l'internet.

Kago Lele, Jacques., 1995, *Tribalisme et exclusions au Cameroun : Le cas des Bamilékés*, Yaoundé, CRAC.

Kamga, Victor., 1985, *Duel camerounais : démocratie ou barbarie ?* Paris, l'Harmattan.

Kengne Pokam, Emmanuel., 1986, *La problématique de l'unité nationale au Cameroun*, Paris, l'Harmattan.

Mbetbo, Félix., 2020, *Dialogue entre un Sardinard et un Tontinard*, Yaoundé, éditions du Muntu.

Mbock, Charly Gabriel., 2000, *Les Conflits ethniques au Cameroun, quelles sources, quelles solutions?* Ed. Sep et Saagraph, Yaoundé.

Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, 2009, *Cameroun Vision 2035, Document de travail*, Yaoundé.

Ministère de la Jeunesse et de l'Education Civique, 2015, *Stratégie camerounaise d'intégration nationale*, Yaoundé.

OIF, 2016, *Guide pratique, Lutter contre les discours de haine dans les médias audiovisuels : Normes ; jurisprudence, bonnes pratiques et étude de cas*, Paris, France.

Pigeaud, Fanny., 2011, *Au Cameroun de Paul Biya*, Paris, Karthala.

Weber, Anne., 2015, *Manuel sur le discours de haine*, Strasbourg, éditions du Conseil de l'Europe.

Alilat, Farid., 2020, « Algérie : requiem pour Ouyahia », *Jeune Afrique*, N° 3090, p.64

Monthe, Célestin., 1991, « Il faut craindre les convulsions ethniques », *La Nouvelle Expression*, N° 010, p. 3.

Essogo, Armand., 2018, « les réactions du Président », *Cameroun Tribune*, N° 11695, p.4

Essogo, Armand., 2018, « un groupuscule qui cherche uniquement à créer le buzz », *Cameroun Tribune*, N° 11710, p.6

Juonpam-Yakam, Clarisse., 2020, « Julie Owono : Comment guérir de l'infodémie », *Jeune Afrique*, N°3089, p.31

Mbom, Sixtus., Amindeh, Blaise., 2018, « Ils appellent au calme pour la suite », *Cameroun Tribune*, N°11696, p.3

Messi Bahla., 2018, « Réseaux sociaux : Le nouveau champ de bataille politique », *Cameroon Tribune*, N° 11531, p.2

Ombe, Benjamin., 2019 ; « Lutter contre les "infox" et le discours haineux : sensibiliser maintenant et protéger les générations futures », *Essingan*, N° 223, p.10

Tchuileu, Alexandra., 2018, « Maurice Kamto autoproclamé vainqueur », *Cameroun Tribune*, N° 11696, p.10

Bado, Brice Arsène., 2004, « Ethnies, nations et États en Afrique », <https://www.researchgate.net/publication/262561879>, consulté le 12 juin 2020.

Chindji-Kouleu, Ferdinand., 1999, « Ethnies, médias et processus démocratique au Cameroun : Analyse de contenu de quelques journaux », [http:// www.ethnonet-africa.org](http://www.ethnonet-africa.org), consulté le 15 février 2020.

Gras, Romain., 2020, "Cameroun : Paul Biya annonce sa candidature à l'élection présidentielle", [http:// www.Jeuneafrique.com](http://www.Jeuneafrique.com) / Cameroun Afrique, consulté le 14 mai 2020.

HCDH, 2020, « Crise au Cameroun: lutter contre les discours d'incitation à la violence", <https://www.ohchr.org/fr/NewsEvents/Pages/Cameroon.Crisis.aspx>, consulté le 15 mai 2020

International Crisis Group, 2018, « Election présidentielle au Cameroun : les fractures se multiplient", N°142, www.Crisis.group, consulté le 13 juin 2020.

International Crisis Group 2020, « Apaiser les tensions ethno-politiques au Cameroun, en ligne et hors ligne », N°295, www.Crisis.group, consulté le 16 juin 2020.

Juonpam-Yakam, Clarisse., Fouté Franck., Dougueli Georges., 2020, « Cameroun : l'opposant Maurice Kamto a été libéré après d'intenses négociations avec le régime de Paul Biya », <http://www.Jeuneafrique.com / Cameroun>, consulté le 14 mai 2020.

Kouagheu, Josiane., 2020, « Au Cameroun, des marches de l'opposition réprimées par les forces de l'ordre », <https://www.le monde.fr/Afrique>, consulté le 22 juin 2020.

Makasso, Isabelle., 2014, « Les défis de l'intégration nationale au Cameroun », <http://asseja.net>, consulté le 16 février 2020.

Ngoffi, Batouri., 2018, « De quoi les néologismes Sardinards et Tontinards sont-ils le nom au Cameroun ? »., <https:// cameroonvoice.com>, consulté le 15 juin 2020.

Sabwoka, Félix., 2019, « les termes Sardinards et Tontinards remplissent l'argot du vivre-ensemble au Cameroun », <https:// agencecamerounpresse.com>, consulté le 20 juin 2020.

<http://www.pontic.net>, « Les réseaux sociaux », consulté le 14 mai 2020

www.journal du cameroun.com, consulté le 30 juillet 2020.

www.mrcparty.org, consulté le 30 juillet 2020.

Zognong, Dieudonné., 2002, « La question Bamiléké pendant l'ouverture démocratique au Cameroun : Retour d'un débat occulté » ; <http://digital-library.unesco.org>, consulté le 11 février 2020.

Dze Ngwa, Willibroad. 2006, « National unity and national integration in Cameroon, 1961-2000. Dreams and realities», Thesis for award of a Doctor of Philosophy in History, University of Yaounde I.

Kougoum, Galbert., 2009, « Pour une église-communauté de paix dans un contexte multiethnique conflictuel : Le cas du Cameroun », Thèse présentée à la Faculté des Études Supérieures en vue de l'obtention du grade de Philosophie Doctor (Ph.D.) en Théologie, Université de Montréal.